



Bonne année 2019



■■■ **Permanences à la Mairie :**

Le Maire Daniel MONNIER, le lundi de 09h à 11h
et sur RDV pendant les jours ouvrables.
Les Adjointes, uniquement sur RDV

■■■ **Heures d'ouverture :**

MAIRIE :

Lundi et jeudi de 09 h à 12h30 et de 14h à 18h
Mardi et vendredi de 09h à 12h30

AGENCE POSTALE :

Les mardi – jeudi – vendredi et samedi de 9h30 à 12h.

BIBLIOTHEQUE :

Les mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	2
<i>Etat civil</i>	3
<i>Urbanisme</i>	3
<i>Principales délibérations 2018</i>	3
<i>Informations diverses</i>	3
<i>Rennes métropole</i>	5
<i>La commune de Miniac</i>	7
<i>Bibliothèque municipale</i>	9
<i>La vie des associations</i>	12
<i>Divers</i>	15

Bulletin d'informations communales diffusé gratuitement en 380 exemplaires

Directeur de publication : Daniel MONNIER

Rédaction : Daniel MONNIER et les associations en collaboration avec Odile ROGERG et Catherine
RENAIS

Réalisation : Mairie de MINIAC/BECHEREL

Tél. : 02 99 66 82 71 E-mail : secretariat.miniac@wanadoo.fr

Imprimerie du Rimou - 35230 Noyal-Châtillon S/Seiche

■ ■ ■ **Le mot du Maire :**

Que le temps passe vite, nous sommes déjà en 2019 !!!!

Tout d'abord, je tiens à vous offrir tous mes vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé. Ce bien si précieux est le plus cher de notre existence.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes hospitalisées, les personnes isolées, les personnes malades ou en maison de retraite.

Pensons aux personnes disparues cette année et soutenons leurs familles.

Sur le plan politique, 2018 a été une année charnière pour notre société avec la mise en place de l'impôt à la source, la suppression partielle de la taxe d'habitation, la vitesse à 80 km/h, le centenaire de la fin de la guerre 14/18 et enfin, au dernier trimestre, les revendications des gilets jaunes.

En ce qui me concerne, je les soutiens pour certaines revendications mais je condamne fermement toutes les exactions commises, qu'elles soient humaines ou matérielles. Elles nuisent aux revendications légitimes et nécessaires, comme la remise en service de l'ISF, la diminution du train de vie de l'Etat, l'égalité dans l'octroi de la dotation de l'Etat pour chaque habitant, etc.

Espérons que l'année 2019 apporte la sérénité dans un monde toujours en mouvement et de plus en plus agressif. Nos valeurs républicaines et démocratiques doivent être confortées. Les mots LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE doivent reprendre leur vrai sens et devenir synonyme de BONHEUR pour tous.

A ce jour, une concertation est en cours, mais nous ne savons pas ce qu'il en sortira. Vivons sur l'espoir et espérons un monde meilleur.

Je terminerai mes propos en remerciant du fond du cœur toutes les associations qui œuvrent pour le bien-être de nos habitants et pour la reconnaissance de notre commune vis-à-vis des autres communes.

Je vous souhaite à nouveau tous mes vœux de bonne et heureuse année, dans la paix et la sérénité.

Daniel Monnier
Maire de Miniac Sous Bécherel

■ ■ ■ *Etat-civil 2018*

Ils font la joie de leurs parents :

Il y a eu douze naissances sur la commune dont :

- Le 15 janvier : **Vilboux Paol**, 2 rue du Verger
- Le 27 mars : **Haigron Léna**, 14 La Rabine
- Le 29 mars : **Vacher Antoine**, 14 rue du Verger
- Le 16 mai : **Lelievre Marceau**, 3 rue des Courtus
- Le 03 juin : **Poirier Arthur**, 11 lotissement le Roset
- Le 12 juin : **Lhuilier Mahé**, 2 rue du Boudou
- Le 24 juillet : **Vappreau Léon**, 1 La Pouchetais
- Le 14 août : **Vassal Alice**, 3 la Hardouinais
- Le 14 septembre : **Homo Naël**, 12 bis rue du Clos de la Vigne
- Le 29 septembre : **Jones Riley**, 8 rue du Clos de la Vigne

Ils se sont dit oui :

- Le 14 juillet : **Prechoux Kelly** et **Harel Fabienne**, 9 passage de la Cour d'Ahault
- Le 18 août : **Tounsi Fabien** et **Lenoble Anaïs**, 13 rue de Rennes

Ils nous ont quittés :

- Le 2 février : **Tual Jean-Claude**, 21 Lotissement le Roset
- Le 22 avril : **Angot née Letournoux Anna**, maison de retraite de St Pern
- Le 06 mai : **Huet née Dauvergne Bernadette**, maison de retraite de Bécherel
- Le 16 juillet : **Renais née Verdys Danielle**, 9 rue de Romillé
- Le 18 septembre : **Tostivint Marcel**, 14 La Cheslais
- Le 11 novembre : **Denoual née Carillette Anne Marie**, maison de retraite de St Thual
- Le 03 décembre : **Chevalier René**, 1 rue des Courtus

■ ■ ■ *Urbanisme*

Permis de construire :

- 13 avril : **Andre Kévin** et **Mallinod Marion**, 12 la Feuvrais : Aménagement et extension d'une maison
- 19 octobre : **Bellebon Jérôme** et **Mermet Gwladys**, 26 impasse de Lerquenoux : Construction d'une maison individuelle
- 3 septembre : **Lemaitre Simon** et **Paquet Solenn**, 4 ruelle de Lerquenoux : Construction d'un carport

Déclaration de travaux :

- 12 avril : **Gigo Denis**, 11 lotissement le Roset : Création d'une chambre
- 13 septembre : **Rouyer Anne Gaele**, La pomardière : Création d'ouvertures
- 17 décembre : **Dubosquet Benjamin**, 17 Le Pront : Aménagement du grenier

■ ■ ■ *PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018*

Les décisions du conseil municipal sont affichées en mairie, à l'issue de chaque conseil. Les principales délibérations ont porté sur le PLUI et l'attribution des subventions. Vous pouvez en prendre connaissance à la mairie pendant les heures d'ouverture.

■ ■ ■ *INFORMATIONS DIVERSES*

■ *BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 :*

Fonctionnement : 499 480.29 €

Investissement : 223 000 €

■ *CIMETIÈRE :*

Les travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite du cimetière ont coûté 51 272.26 € et ont été subventionnés à hauteur de 14 777.48 €



■ **POINT PARTICULIER SUR L'ÉCOLE :**

D'après certains ministres et députés de la majorité présidentielle, L'ÉCOLE EST GRATUITE !!!

Le coût annuel des enfants de Miniac scolarisés pour l'année 2018 était de :

- pour le RPI Public : 113 545,94 €

- pour le RPI Privé : 7 348,70 €

Soit 1478,96 € pour un enfant en maternelle et 486,26 € pour un enfant en primaire.

A cela, il faut ajouter annuellement :

- 19 768,28 € de remboursement de prêt pour le groupe scolaire

- 6 398,00 € de remboursement de prêt pour la cantine scolaire

La dotation forfaitaire de l'Etat en 2018 pour notre commune était de 67 507 €.

■ **ALEC :**

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous devez isoler votre maison, l'équiper d'un mode de chauffage ou acquérir des appareils électroménagers économes en énergie ?

Vous désirez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

L'ALEC est en charge de la mission Info-Energie sur les territoires du Pays de Rennes et du Pays des Vallons de Vilaine. Le territoire couvert par l'espace Info-Energie représente ainsi environ 450 000 habitants.

Aux heures de permanence, les conseillers énergie de l'ALEC vous orientent gratuitement dans vos choix, vous aident à l'élaboration de votre projet, et vous délivrent une information neutre et indépendante de tout fournisseur d'énergie. Ils se tiennent à votre disposition pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique et les énergies renouvelables.

Les permanences à Rennes

Permanences téléphoniques : les conseillers répondent à vos questions par téléphone, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30. Pour les joindre, composez le 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour obtenir des conseils personnalisés et approfondis sur votre projet, vous pouvez prendre RDV avec un conseiller. Les plages de rendez-vous sont :

- le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30,

- le mardi et vendredi, de 8h30 à 12h30.

NOUVEAUTÉ !! Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Nos conseillers vous informent et vous conseillent également par Skype!

Comment procéder ?

Prenez RDV avec un de nos conseillers en appelant le 02 99 35 23 50

Installez Skype sur votre ordinateur : www.skype.com et créez votre compte

Connectez-vous sur votre compte Skype

Ajoutez nous à vos contacts : infoenergie@alec-rennes.org

C'est parti ! Economisez du temps et du carburant !

Le conseiller vous lancera un appel à la date et heure convenue.

■ **BUS LIGNE 82 :**

Des horaires sont mis en place sur la ligne 82 dont 4 départs et 4 arrivées à Miniac le samedi et un bus le dimanche soir vers Rennes.

Tous les horaires sont disponibles en mairie.

■ **VOIRIE :**

Voici les coordonnées réservées aux habitants de Miniac-sous-Bécherel pour signaler toutes dégradations de la chaussée ou autres, à Rennes Métropole (qui a dorénavant la compétence voirie) : Plate-forme Nord-Ouest de Pacé par téléphone au 02.23.62.29.74 ou par mail <http://metropole.rennes.fr>.

■ **VISTESSE EN ET HORS AGGLOMÉRATION :**

Elle est de 50 km/h, en agglomération, sauf au niveau des plateaux où elle est de 30 km/h.

Il a été constaté qu'à hauteur du cimetière, des véhicules roulent à 90 - 100 km/h. Ceci est inadmissible. Au vu de ces vitesses, Rennes Métropole a décidé que l'entrée de l'agglomération se situerait en amont de la rue de l'Ecole. Le radar pédagogique sera déplacé et installé à hauteur de la rue de l'Ecole. Des contrôles de vitesse seront effectués par la Gendarmerie.

Début janvier la Brigade motorisée de Rennes a effectué un contrôle de vitesse sur le CD 70

(Bécherel- Irodouer), à hauteur de la Mare. En une heure 15 mn, sept vitesses au-dessus de 105 km/h ont été relevées dont une à 136 km/h, alors que la vitesse est de 80 km/h. De nouveaux contrôles vont avoir lieu. Qu'on se le dise !!!

■ **LA TNT (Télévision Numérique et Terrestre) :**

L'Agence Nationale des Fréquences à Maisons Alfort signale que le 29 mars prochain, des modifications de fréquences de la TNT auront lieu sur notre commune. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau, une partie des chaînes pouvant être perdues.

Le 26 mars, pour les téléspectateurs concernés, une recherche des chaînes s'effectuera à partir de la télécommande de votre téléviseur (même opération qu'en avril 2016).

En cas de problème, des téléconseillers seront à votre disposition pour toutes informations du lundi au vendredi au 0 970 818 818 (appel non surtaxé).

■ ■ ■ Dates à retenir

- **Vendredi 08 mars** : Voyage du Café de la Roncette dans la prairie du Presbytère
- **Samedi 09 et dimanche 10 mars** : Théâtre des Joyeux Grillons à Bécherel
- **Samedi 16 et dimanche 17 mars** : Théâtre des Joyeux Grillons à Bécherel
- **Dimanche 24 mars** : Projection du film sur la culture du riz au Vietnam (club de la détente) salle de la mairie à 14h30
- **Judi 28 mars** : Tête de veau à Plouasne (club de la détente)
- **Dimanche 07 avril** : Bourse aux Plantes salle de la mairie
- **Samedi 20 avril** : Opération Tritout, collecte des déchets dangereux / toxiques
- **Dimanche 12 mai** : Commémoration de l'Armistice 1945
- **Samedi 25 mai** : Concert du SIM par les professeurs de l'Ecole (piano - violoncelle - clarinette) église de Miniac
- **Dimanche 26 mai** : Elections européennes
- **Samedi 15 juin** : Fête des Ecoles du RPI, terrain de foot de Miniac
- **Samedi 15 juin** : Repas intercommunal des aînés à Plouasne
- **Samedi 22 juin** : Fête des Véhicules anciens
- **Samedi 29 juin** : Fête de la St Jean
- **Samedi 07 septembre** : Comice Agricole Cantonal à St M'Hervon
- **Dimanche 10 novembre** : Commémoration de l'Armistice 1914
- **Dimanche 15 décembre** : Marché de Noël, salles de la mairie

■ ■ ■ RENNES MÉTROPOLE :

■ PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES :

Dans le cadre du PADD (plan d'aménagement et développement durable) et du PDU (Plan développement urbain), une voie douce avec haie bocagère permettra de relier la route des Marcades à la route de Lessard, à hauteur du cimetière. De nombreux agriculteurs peuvent se renseigner auprès de Breiz Bocage pour la replantation de haies bocagères. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter cet organisme, à l'adresse suivante :



SMBV du Linon (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon) 22 rue des Cloteaux 35190 La Chapelle Aux Filtzméens - Tél : 02 99 45 39 33

■ LE PLUI :

Le PLUi (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal) poursuit son chemin. Pour notre commune, il remplacera le RNU (Règlement National de l'Urbanisme) datant de plusieurs années. Ce PLUI a un socle commun avec les 43 communes de Rennes Métropole. De nombreuses réunions, avec la commission des élus de Miniac (que je salue pour leurs investissements) ont eu lieu à Rennes ou à Miniac Sous Bécherel et 2019 verra sa concrétisation. Ce plan comporte cinq tomes, ce qui représente un demi-mètre cube de papier : c'est indigeste.

TOME 1 : La présentation du dossier,

TOME 2 : Le diagnostic socio-économique

TOME 3 : L'état initial de l'environnement.

Ces trois tomes sont communs aux 43 communes.

TOME 4 : Le règlement de chaque commune comprend :

- Le règlement littéral

- Le règlement graphique,

- Les plans thématiques, à savoir :
- Les plans de détail
- Les plans de masse
- Les plans d'épannelage
- Liste des ER (Emplacements réservés) et SL (servitudes de localisation)
- Liste du PBIL (Patrimoine Bâti d'Intérêt Local).

TOME 5 : Les annexes

Servitudes, taxes études architecturales, règlements locaux, bruit, réseaux, inventaires de cours d'eau, zones inondables - urbanisme - collecte et traitements des déchets, patrimoine.

Le 13 décembre 2018, le conseil métropolitain arrête la première version. Avant le 13 mars 2019, chaque conseil municipal donnera son avis sur le projet de sa commune, sans le remettre en cause. Une enquête publique aura lieu en avril/mai. Au plus tard, en septembre 2019, un avis de la commission d'enquête sera formulé auprès de RENNES METROPOLE. Fin 2019, le PLUI sera finalisé pour 10 ans et entrera en vigueur le 1er janvier 2020. Des modifications pourront être apportées pendant cette décennie.

Il est à noter que l'avis des communes consiste en des remarques, des observations, des recommandations mais en aucun cas un avis défavorable ne pourra être formulé.

J'invite la population à prendre connaissance de ce PLUI dès sa mise en place fin mars, dans la salle du conseil. La population pourra faire connaître au commissaire enquêteur ses observations.

■ LE BROYEUR À VÉGÉTAUX :

Rennes Métropole met à disposition des habitants du secteur Nord (Bécherel, Miniac-sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan et Romillé) un broyeur à végétaux. Cet appareil sur roues est tractable par un véhicule léger ayant une boule. Il permet le broyage de branches d'une grosseur maximum de 12 cm. Le broyat, entrant dans le cadre « zéro phyto - zéro désherbants » est un produit remplaçant vos désherbants. Le broyeur se loue 30 euros à la journée avec un chèque de caution de 500 € et la présentation d'une attestation d'assurances



« responsabilité civile ». Réservation du lundi au samedi auprès de la Mairie de Miniac-sous-Bécherel au 02.99.66.82.71.

Mercredi 16 janvier, l'équipe « VERT LE JARDIN » partenaire de Rennes Metropole a broyé une quarantaine de sapins de Noël. Une quinzaine d'enfants de l'AFEL ont assisté à ce broyage et

ont posé de nombreuses questions concernant le broyat. Ce broyat est très recherché pour les plantations d'hortensias et des habitants de Miniac en ont profité pour faire le plein.

Le broyat est un humus et remplace les bûches noires dans les haies. Il empêche les mauvaises herbes de pousser. N'hésitez pas à louer le broyeur mis à la disposition des habitants du secteur Nord de RENNES METROPOLE. Renseignez-vous auprès de la mairie.

■ RÈGLES EN MATIÈRES DE HAIES :

Le PLUI dans son tome 4 comporte la réglementation concernant le coefficient de végétalisation et dans son tome 5, l'inventaire des zones humides et cours d'eau, ainsi que les zones inondables. Ces recommandations devront être respectées scrupuleusement.

En règle générale, l'abattage des haies est très réglementé. Certaines essences devront être replantées à l'identique. Les haies, perpendiculaires à la pente devront être obligatoirement conservées et ceci pour retenir les eaux de pluie.

■ OPÉRATION TRITOUT :

Déchets dangereux et toxiques

Le samedi 20 avril 2019, de 09h à 13h, une collecte de déchets dangereux et toxiques aura lieu près de l'atelier municipal.

Cela concerne les piles, produits d'entretien, ampoules, huile, filtre à huile (voir affiche),

Ne sont pas concernés : bouteilles de gaz, substances explosives et radioactives, extincteurs, médicaments, amiante, ciment, seringues.

Mise à disposition d'un caisson pour la collecte des déchets ménagers encombrants :

A une date non déterminée, (communiquée ultérieurement), Rennes Métropole déposera un caisson, près de l'ancien patronage, pour la collecte des déchets encombrants.

Vous pourrez y déposer votre électroménager blanc, mobilier literie, portes, fenêtres, radiateurs, ballons d'eau chaude, landaus, vélos.

Ne sont pas admis dans le caisson :

Déchets dangereux, gravats, ordures ménagères et végétaux.

... LES CLASSES 8

Les classes 8, sous la responsabilité de M. René Even se sont déroulées le samedi 1er décembre 2018. Quatre nonagénaires étaient présentes et ont pu se rappeler leur « bon vieux temps ».

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux Morts et la photo de groupe, un repas copieux a été servi à l'Orée du Parc. Cette journée s'est terminée vers 23 heures après la traditionnelle galette-saucisse.

Les classes 9 doivent prendre le relais. N'oublions pas que ce moment festif permet l'échange entre les générations.



... LA COMMUNE DE MINIAC

■ COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914/1918 :



Pour célébrer la fin du Centenaire de la Grande Guerre, Laurent Jouquand, Jean-Christophe Gaignerie, Daniel Monnier, Stérenn Mathieu, organisèrent des expositions et des conférences s'étalant

du mois de juin au mois de décembre 2018.

En effet, la première exposition proposée en juin fut « 14-18 : L'Arrière » (cycle Bande dessinée et Histoire) prêtée par les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. C'est par le biais de planches originales de bandes dessinées et de document provenant des fonds des archives, que l'exposition nous a plongé dans la vie quotidienne de nos aïeux en passant par les campagnes mobilisées, comment nos familles se nourrissaient et nourrissaient les soldats au front, la régularisation des marchés pour faire face à la pénurie, les réquisitions pour nourrir le front, la correspondance entre les soldats et les familles, l'horreur des blessures, des mutilés avec l'organisation des soins et des hôpitaux, la solidarité de l'arrière mais aussi le ressentiment des combattants à l'égard de ceux qui ne montent pas au feu et puis ce ras le bol de la guerre. Cette exposition fut enrichie d'ouvrages, de journaux d'époque et de quelques photographies de soldats.

L'équipe organisatrice a eu la joie de recevoir et d'expliquer ce travail aux enfants attentifs et intéressés des classes de Cardroc et de Miniac-sous-Bècherel. Cette première représentation de la Grande-Guerre reçut un grand succès notamment lors de la journée de la Fête de la Saint-Jean où plus de 150 visiteurs sont venus la découvrir.

Les vacances estivales terminées, l'équipe des quatre s'est jetée à corps perdu dans une seconde série d'exposition durant un mois et demi. Cette fois-ci, elle présentait au public une collection riche d'objets d'époque



prêtés principalement par deux collectionneurs : Mme Elisabeth Mannoury et M. Arnaud Ferron. Ces collections étaient composées d'objets créés artisanalement par des poilus (avions, bagues, lampes, coupe-papier, statues, boîtes à partir de douilles, de balles, d'obus) mais aussi des uniformes, des armes, des médailles, des objets de la vie quotidienne sur le front (cirage, papier à cigarette, gamelle, gourde, masque à gaz, trousse de couture...) et les miniacois ont joué le jeu en enrichissant cette exposition d'effets personnels de leurs aïeux.

En parallèle, les organisateurs ont présenté des photographies contemporaines de Jean Richaudot intitulées « 14-18 : De la guerre aux paysages d'aujourd'hui ». Ces planches photographiques, relevant encore aujourd'hui les stigmates visibles des terribles combats, furent prêtées par les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.

Puis, toujours dans le Cycle Archives et Histoire, « La Grande Guerre » principalement accès sur les archives d'Ille-et-Vilaine avec les marins dans la guerre, la mobilisation des maires, les réquisitions et tout le déroulement de la vie quotidienne à cette époque. Un diaporama de cartes postales et de photographies de l'époque sur fond de chants et musiques militaires fut aussi présenté en boucle lors de cette série d'expositions.



Les miniacois ont pu aussi consulter tous les Morts pour la France de la commune qui étaient affichés sur trois grands panneaux. Encore un mot pour dire qu'il était impensable de clôturer ce centenaire sans faire intervenir les deux conférenciers qui avaient été présents lors de l'exposition ouvrant cet anniversaire en 2014 c'est pourquoi, Mme Anne Montgaillard est revenue ce 11 novembre 2018 pour nous parler de « L'Armistice ou la Terrible victoire » et M. Christian Jouquand, lors de la clôture, le 9 décembre, nous raconta « Georges Clémenceau ». Enfin pour terminer les festivités du centenaire et avant de laisser partir tous les objets empreints de temps, de vécu, le film « Le casque troué » de M. Hercule fut projeté à nos visiteurs de Miniac et des alentours.

Les organisateurs étaient pleinement satisfaits du succès rencontré lors de ces deux périodes de l'année 2018. Miniac s'est fait entendre bien au-delà de ses frontières. La mémoire de nos poilus est loin d'être dans l'oubli et les organisateurs comptent bien ne pas en rester là.

■ REPAS INTERCOMMUNAL :

Le repas de la **rencontre intercommunale** est organisé cette année par Plouasne et aura lieu le **samedi 15 juin à 12 h à la salle Doriole de Plouasne**. Cette rencontre s'adresse à tous les habitants des communes limitrophes ou ayant été habitants autrefois dans ces communes (y compris les communes limitrophes des Côtes d'Armor), il n'y a pas de limite d'âge. Nous accueillerons avec plaisir toutes personnes désirant se joindre à nous.

Nous aurons le plaisir de vous servir un repas d'autrefois.

Nous vous espérons nombreux. La mairie de Miniac prendra les inscriptions de la commune. Les personnes extérieures pourront s'inscrire dans leur mairie qui nous les transmettra. Pour tout renseignement ou inscription, contact mail : buan.chantal1@orange.fr

■ AGENCE POSTALE :

Miniac-sous-Bécherel a encore son agence postale et c'est une chance !

Vous pouvez profiter de ce précieux service de proximité quatre matins par semaine dont le samedi :

- pour acheter des timbres, emballages et enveloppes
- pour retirer de l'argent ou en déposer si vous avez un compte postal
- pour récupérer ou envoyer vos colis et lettres commandées, sachant que la levée se fait au passage/retour du facteur, vers midi.

Les règlements sont à présents possibles par carte bancaire.

Et aussi, pour le plaisir d'envoyer des courriers en papier, avec des timbres de collections, une écriture à l'encre utilisant des mots qui résistent au temps...

■ SIRS :

Le mardi 15 janvier, au restaurant scolaire de Miniac sous Bécherel, la présidente du SIRS, Mme Mélina Parmentier a offert ses vœux aux enseignantes du RPI et à l'ensemble du personnel des trois sites.



Notons que les enfants apprécient les nouveaux repas (liaison chaude) et sont assez friands du repas végétarien. La commission du SIRS a donc fait le bon choix en retenant l'entreprise prestataire Convivio.

■ LES SAPEURS POMPIERS :

Le samedi 08 décembre 2018, les sapeurs-pompiers d'Irodouer ont célébré leur Sainte Barbe à Miniac Sous Becherel, devant le monument aux Morts. Après la présentation des hommes et du matériel à Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental, cinq médailles ont été remises devant une nombreuse assistance. La partie officielle s'est terminée à la cantine scolaire où les anciens sapeurs ont été récompensés.

Les discours ont porté sur le frelon asiatique et sur la future caserne d'Irodouer. Nous tenons à remercier l'ensemble



des sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires, professionnels ou militaires pour leurs actes de courage au quotidien. Ils sont nos « Saint Bernard ». Nous nous inclinons devant le sacrifice des personnes disparues lors d'interventions.

■ ARGENT DE POCHE :

Au cours des vacances d'été 2018, trois jeunes filles, Justine, Lorine et Elicia, se sont inscrites au dispositif « Argent De Poche ». Leur travail a consisté à rénover les portes du préau, l'abri bus de l'école et celui des Gassiaux, le panneau d'affichage et les bancs publics. Ce travail s'est effectué dans la bonne humeur et avec un sérieux de professionnel. Nous ne pouvons que les remercier et sommes prêts à prendre leur candidature pour 2019. Espérons que d'autres candidats se feront connaître.



... L'ÉCOLE

À la rentrée de septembre, les 13 CE2 et les 18 CE1 de l'école publique de Miniac-sous-Bécherel ont accueilli les 36 nouveaux CP.

Cette année, toutes les classes participent à un projet « Les animaux dans l'Art et la littérature ».

C'est dans ce cadre que l'école de musique de Tinténiac nous accompagne chaque vendredi pour chanter sur le thème des animaux.

Une classe de CP a visité la ferme laitière de la famille Mainfray à Miniac, qui nous ont accueillis chaleureusement comme chaque année. Les autres CP, les CE1 et CE2 se sont rendus à l'écomusée de la Bintinais à Rennes, pour une animation les uns sur le cheval de trait, les autres sur la cuisine et les bâtiments de la ferme d'autrefois.

Fin novembre, toute l'école s'est rendue à la Maison du Livre de Bécherel pour rencontrer l'auteur Patrick Pasques et participer avec lui à un atelier « paper toys » et pour découvrir l'exposition des Editions « La joie de lire ».

D'autres projets nous attendent en 2019 :

- classe découverte pour les CP et CE2 et découverte de la flore et de la faune d'eau douce avec la Maison de la Rance de Dinan.

- classe de mer pour les élèves de CP et CE1 et élaboration d'un jardin au naturel à l'école pour la classe de CE1. Les élèves de CE2 visiteront prochainement la ville de Dinan, et participeront à un projet de découverte du bocage de la commune avec la Maison de la Rance de Dinan.

Par ailleurs, toute l'école a aussi travaillé sur la ferme. Pour Noël, le dernier jour de classe, nous nous sommes rendus au théâtre de Bécherel pour assister à un spectacle de magie offert par le SIRS.



... BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Inscription gratuite ! Empruntez 3 livres pour 3 semaines, par personne + 2 DVD par famille

+ ressources numériques du portail rennes métropole <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/> des livres et revues numériques, de la musique, des films, des formations en ligne...

Pour accéder à ces ressources, vous devez créer votre compte à partir de votre numéro d'abonné, renseignez-vous à la bibliothèque, auprès de Katell.

■ **GRAINOTHÈQUE :**



Partagez ! Graines de fleurs et de légumes sont déposées à la bibliothèque. Et librement, selon les envies, on peut prendre ces graines... qui l'année suivante donneront à leur tour

et pourront revenir à la grainothèque. Evitez les graines du commerce ! On privilégie les graines qui proviennent de nos jardins : pour la diversité des cultures et contre les graines stériles ! plus d'infos sur : <http://grainesdetroc.fr>

■ **BOURSE AUX PLANTES ET GRAINES :**

Rendez-vous dimanche 7 avril de 10h à 12h, salle de la mairie. Prévoyez vos plants, boutures et graines pour l'échange de printemps ...

■ **BÉBÉ BOUQUINE :**

Une fois par mois le samedi matin. Rendez-vous lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans avec Solène et sa poule Cocotte. Une animation gratuite organisée par le Syndicat Intercommunal de la petite enfance.



Renseignements : 02 99 68 27 52/

06 19 12 30 92

Prochaines séances : > 09/02 > 23/03 > 27/04 > 25/05 > 15/06.

■ **BÉBÉS LECTEURS :**

Ouverture réservée aux petits 0-3 ans les 1er mardi du mois de 10h00 à 11h30. Parents, assistantes maternelles, grands-parents, venez avec vos petits lire des histoires et découvrir les livres...

■ **LUDOCHOCO :**

La ludothèque de l'Espace Social et Culturel AFEL se déplace sur votre commune pour un atelier parent/enfant.

Venez partager un après-midi jeux de société en famille le **MERCREDI 20 FEVRIER de 14h30 à 17h30** à la bibliothèque de Miniac.

L'après-midi se clôturera par un goûter offert. Ouvert à tous et gratuit. Inscription souhaitée.

■ **APICULTURE ET CRÉATION DE RUCHE :**

Le 3 février à 10h30 s'est tenue à la salle du conseil une réunion d'information sur l'apiculture de loisir et la ruche horizontale.

Cette réunion sera suivie de 4 ateliers d'entraide et de conseils visant à ce que chaque personne intéressée puisse construire sa ruche. La ruche que nous vous proposerons de réaliser au cours de ces

ateliers est une ruche horizontale de type Kényane.



Nous vous expliquerons pourquoi le choix a été porté sur celle-ci sachant que nous avons retenu essentiellement des critères économiques, pédagogiques et compatibles avec le cycle naturel de l'abeille.

Dans la continuité de ce projet, nous aborderons des sujets tels que le piégeage des frelons, les plantes mellifères et les hôtels à insectes.

Seront évidemment bien-

venues les personnes sensibles à la protection des pollinisateurs et celles ne souhaitant pas fabriquer une ruche mais désireuses d'en héberger une sur leur propriété.

Lieu : salle de la mairie de Miniac

Dates : 4 ateliers 17/02, 10/03, 24/03, 14/04

Horaires : 10h30-12h

■ **CAMPAGNE DE PRINTEMPS POUR LE PIÉGAGE DU FRELON ASIATIQUE :**

Le frelon asiatique arrivé en 2004 en France cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles et aux pollinisateurs.

La recherche nous promet depuis plusieurs années des solutions à base de phéromones mais en attendant les pièges classiques utilisant des bouteilles plastiques (nombreux modèles sur internet) restent la seule arme. Quel que soit le modèle choisi il devra comporter des trous de 6mm, laissant aux insectes pris par erreur la possibilité de s'échapper.

Le piégeage pour être efficace doit être massif, sélectif et positionné à la bonne période (de début février à fin mai puis de début octobre à fin novembre)

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, pur

- 1/2 de volume de bière brune

- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.



■ L'ASCENSION DES SOMMETS : LE GRAND VOYAGE DU CAFÉ DE LA RONCETTE :

Vendredi 8 mars 2019 (18h - 22h)

Depuis la nuit des temps, les communes de Miniac-sous-Bécherel et de Bécherel s'affrontent pour savoir qui de l'une ou de l'autre est bâti sur le plus haut sommet.



À 18h, le 8 mars 2019, une équipe d'alpinistes partira en cordée depuis le théâtre de Bécherel pour relier les deux sommets. Ils partiront avec le café roulant de la Roncette et quelques musiciens.

Tous ceux qui veulent se joindre à l'équipée sont les bienvenus ! Venez en tenue d'expédition avec votre bâton de marche ou tout équipement qui permettrait l'ascension et de parcourir les deux kilomètres qui séparent les deux villages (nous fournirons la corde).

Entre 18h45 et 19h, venez accueillir chaleureusement l'expédition devant la bibliothèque de Miniac-sous-Bécherel et fêtons ensemble la réconciliation des sommets. Il y aura de quoi boire et des galettes-saucisses pour tout le monde !

À 19h30, Inès Cassineul et Muriel Fry proposeront un atelier de broderie dans la bibliothèque pour former des brodeurs et brodeuses qui participeront à la performance sportive et textile la plus lente de l'histoire : un marathon de broderie qui aura lieu lors de la fête du livre à Bécherel. (Atelier gratuit, à partir de 14 ans)

■ APPEL À LA PARTICIPATION :

Échauffement collectif ! Inscrivez-vous aux ateliers de broderie de l'association Sentimentale Foule et participez (lors de la Fête du Livre) à la performance sportive et textile la plus lente de l'histoire : un marathon de broderie ! L'objectif est de reconstituer collectivement la tapisserie imaginaire brodée par Elaine, une héroïne de la légende arthurienne. Projet mené par Inès Cassigneul et Muriel Fry. Premier atelier : vendredi 8 mars au café de la Roncette délocalisé à Miniac-sous-Bécherel (gratuit, dès 14 ans).

Renseignements : Le Théâtre De Bécherel Un projet de préfiguration de L'École Parallèle Imaginaire (EPI)

06 83 92 23 00 / 06 31 40 07 20 theatredebecherel@gmail.com / www.ecolepi.com



■ EN PROJET : UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES !

Historiquement les bibliothèques du pays de Bécherel ont construit ensemble des actions et des fonds : des albums tous petits et Parler Bambin, des BD jeunesse et adultes, des DVD ont été acquis et tournent sur les bibliothèques. Des animations sont également organisées en partenariat pour une offre cohérente. Aujourd'hui nous réfléchissons à officialiser ce partenariat fort, pour rendre plus visibles nos structures et nos actions, pour mutualiser nos richesses de territoires.

A ce jour les 3 bibliothèques de Miniac sous Bécherel, La Chapelle Chaussée et Bécherel travaillent sur ce projet de réseau : les modalités (catalogue commun, coordination, animations...) sont à l'étude, le but étant d'améliorer les services au public (Amplitude horaire, augmentation des collections, offre numérique, animations etc...)

■ RECHERCHE BÉNÉVOLES LE MERCREDI :

Attention : jusqu'à nouvel ordre, la permanence du 1er mercredi du mois sera fermée ! nous recherchons d'autres bénévoles pour la permanence du mercredi après-midi. C'est un moment de détente, de lectures ou de jeux accessible à tous, de 16h à 18h. Pour assurer ce service au public, participer à la vie de la bibliothèque et de la commune, pour faire plaisir aux petits et aux grands...rejoignez-nous ! Après une petite formation à l'usage du logiciel, une présentation du système de classement, vous pourrez assurer une permanence, une fois par mois, seul(e) ou en binôme. Merci pour votre investissement !

• Pour plus d'infos sur la bibliothèque, sur les dates des animations et séances de lectures, rendez-vous sur le site de la commune !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

6, route du Presbytère 02 99 66 78 36

bibliothequeminiac@orange.fr

<http://mairie-miniac-sous-becherel.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi/mercredi/jeudi 16h00 - 18h00

Mardi 10h00-11h30 (1er mardi du mois)

Samedi 10h00 - 12H00

... LES ASSOCIATIONS :

■ LES Z'ARTS D'ICI ET D'AILLEURS :

Le 16 décembre a eu lieu le premier marché de Noël à Miniac sous Bécherel organisé par l'association les « Z'arts d'Ici et d'Ailleurs », l'atelier de peinture de Miniac. Nous sommes un groupe de peintres amateurs qui nous réunissons tous les



vendredis de 18h30 à 20h30, si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas venez nous voir ! Nous remercions le public venu en nombre au marché de Noël qui a été un franc succès.

Une vingtaine d'exposants se partageaient les trois salles communales avec des produits locaux et artisanaux.

Notre association exposait des créations picturales réalisées sur différents supports (galets, tuiles, bois, etc.).

Vous avez été nombreux à acheter pour offrir des cadeaux insolites à vos proches ou pour décorer vos tables de fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous pour une 2ème édition le dimanche 15 décembre 2019 avec d'autres nouveautés. En attendant une exposition de nos réalisations aura lieu le **22 juin 2019** dans la salle du conseil de la mairie de Miniac.



■ LE CLUB DE LA DÉTENTE :



Les 40 ANS du Club de la Détente

En 2018, le club de la Détente a fêté ses 40 ans d'existence. A cette occasion, une messe a été célébrée à l'intention de nos chers disparus et un copieux repas a été servi à l'Auberge de Trefumel, le tout se terminant par une coupe de pétillant offert par la municipalité.

Le Club de la Détente poursuit son petit bonhomme de chemin. Au cours de l'année 2018, sous la présidence de Mme Richoux, nous avons enregistré 62 adhérents. Si sa principale activité est la belote, la section « **gym séniors** » permet à une vingtaine d'adhérents de faire de la gymnastique musculaire, mais aussi cérébrale (Mémoire) dans la bonne humeur, grâce à notre moniteur CIRO et ceci tous les mardis matin de 10h à 11h.



Une marche nordique a lieu tous les mercredis matin, pour une distance comprise entre 4 et 8 kilomètres. A ce jour, le nombre de randonneurs varie entre quatre et huit. Venez rejoindre les marcheuses et marcheurs. Cette marche tonifiante est praticable par tous. Départ à 9h30 place de la mairie.

Comme par les années passées, une sortie a été organisée pour les adhérents du club en collaboration avec les adhérents du club d'Irodouer et de St Pern. Cette sortie a eu lieu à Planete Sauvage, près de Nantes. Nous avons pu admirer et approcher des animaux sauvages en toute liberté (lions, tigres, éléphants, zèbres, girafes, etc...). Il est à noter que si ces animaux sont en toute liberté, les visiteurs sont dans des camions grillagés. Un excellent repas a été servi sur place.



Le club de la Détente organise :

- Les jeudis après-midi des semaines impaires : belote
- Les jeudis après-midi des semaines paires : jeux de société (dames, petits chevaux...)
- Le jeudi 28 mars, une tête de veau chez « Michel » à Plouasne

- Le dimanche 24 mars, projection du film sur la culture du riz au Vietnam salle de la mairie à 14h30 (ouvert à tous)

- Le vendredi 05 avril, une présentation par « Présence Planète », sur les astuces à retenir en matière de sécurité, d'actions, de préventions, et la télé alarme, salle du conseil à 14 h (ouvert à tous)

- Le samedi 25 mai, à 18h30, les Grands Elèves du SIM donneront un concert, suivi par des professionnels (piano, violoncelle et clarinette) pour interpréter « Une saison à Buenos Aires » de Piazzolla

- Date à définir : les motards de la Gendarmerie de Rennes nous feront réviser notre code de la route avec la présentation de nouveaux panneaux et des nouveaux règlements en matière de sécurité routière (ouvert à tous).

Renouvellement du bureau :

La présidence du Club étant vacante suite au non renouvellement de la candidature de Mme RICHOUX, un nouveau bureau a été mis en place lors de l'Assemblée Générale du mercredi 09 janvier 2019.

Présidente : Mme **Claudine CARESMEL**

Vice-président : M. **Joseph DUVAL**

Secrétaire: Mme **Marie Christine HOSQUET**

Secrétaire Adjointe: Mme **Chantal LE MONZE**

Trésorier : M. **Daniel MONNIER**

Trésorière Adjointe : Mme **Marie France TUAL**

Animateur(trice) de sections :

Belote : Mme **Jeanine BUSNEL**

Marche Nordique : Mme **Danièle MONNIER**

Gym seniors : Mme **Claudine CARESMEL**

Ping-pong : M. **Joseph DUVAL**

■ LES ANCIENS COMBATTANTS :

Ont eu lieu :

Le 12 mai 2018 - Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

- Messe dans l'église de Miniac sous Becherel
- Cérémonie aux monuments aux morts
- Remise de Médailles à :

- Pierre PELE (Président d'honneur des anciens Combattants Médaille du Mérite Fédéral remis par M. Joseph Trotard Vice-Président de la section interdépartemental de l'association des ACPG CATM-TOE Veuves et Citoyens de la paix d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor.

- Jean-Christophe Gaignerie, Président des anciens Combattants médaille de la protection



militaire du territoire agrafe « Trident » par monsieur le Maire de Miniac sous Bécherel

- Un vin d'honneur a été servi aux participants dans la salle de la mairie.

Le 11 novembre 2018 Commémoration de l'armistice de la grande guerre

- Messe à 10 h30 par le père PAJOT dans l'église de Miniac sous Bécherel

« Notre premier devoir est de prier pour la paix, notre deuxième devoir, c'est d'être des artisans de Paix, là où nous vivons »

- Dépôt de la gerbe
- Cérémonie au monument aux morts
- Après l'émouvante cérémonie, la Marseillaise

a été chantée par un enfant en CM 1, Gabriel Mathieu, le refrain a été repris par l'assistance, très nombreuse.

Assisté des habitantes de Miniac, le Maire a énuméré les noms des soldats tombés au champ d'honneur. A chaque nom cité, un enfant ou une personne de l'assistance a déposé une rose au pied du monument aux morts, un geste apprécié par toutes les personnes présentes à la cérémonie.

La municipalité a offert un vin d'honneur.

L'après-midi la commémoration s'est poursuivie par une conférence puis une visite de l'exposition 14-18, dans la salle de la mairie.



■ LES JOYEUX GRILLONS DE MINIAC :

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année dans la troupe de nouvelles recrues : Mélanie Philau, Sébastien Toulet, Séverine Fontaine, ainsi qu'Amandine Mandaron qui encadre à présent les jeunes avec André Rochefort, pour la préparation de cette nouvelle saison.

Nous vous invitons à nos prochaines représentations qui auront lieu au théâtre de Bécherel les samedi 9 et 16 mars à 20h30 et dimanche 10 et 17 mars à 14h30.

Nous aurons le plaisir de vous interpréter deux comédies :



Les secrétaires de Laurent Roitg. Une journée agitée de deux secrétaires du collège un peu déjantées, au milieu des allers et venues d'élèves, professeurs et parents d'élèves en tout genre...

Pièce interprétée par les jeunes : Aurore Bernier, Edern et Tifenn Guillard, Lucas Le Bourhis, Pauline Mandaron, Camille et Manon Prechoux, Elouan et Etienne Renou, Manon Rochefort-Page.

Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes de Jean-Paul Cantineaux. Une paisible agence bancaire où Johnny, Laura et Gabriel font irruption, armés et masqués. Reste à savoir qui mettra la main sur le pactole...

P i è c e interprétée par les adultes : Muriel et Yvan Avril, Jimmy Dumay, Séverine Fontaine,



Amandine Mandaron, Estelle Pepin, Mélanie Philau, Camille et Fabienne Prechoux, André Rochefort, Sébastien Toulet.

Nous adressons un grand Merci à toutes les personnes qui nous aident à préparer ce spectacle tout au long de la saison ainsi que les habitants de Miniac qui nous soutiennent en venant nous voir chaque année. Si vous souhaitez intégrer la troupe, en tant que comédien ou bénévole, n'hésitez pas à nous contacter... « Plus on est de fous, plus on rit ! ». La troupe vous souhaite une belle et heureuse année 2019. Nous espérons vous retrouver nombreux parmi les spectateurs, dans la joie et la bonne humeur !



■ LE COMITÉ DES FÊTES :

L'Association « MINIAC en FETE » vous a proposé durant toute l'année 2018 :

- Le Feu de la Saint-Jean le Samedi 23 Juin. Ce jour-là, la nouvelle association de Miniac-sous-Bécherel « Miniac'o rétro » s'est jointe



à nous pour cette occasion. Ce fut une belle journée très animée sous un soleil d'été.

- La Randonnée « Châtaignes » a rassemblé le dimanche 28 octobre une quarantaine de personnes sur les chemins de Miniac.



- Nous avons terminé l'année par la Fête de Noël le samedi 15 décembre. Beaucoup d'enfants sont venus, tous très enthousiastes, à la rencontre, entre autres, du Père Noël.

Un atelier dessins, animé par Anne-Hélène a réuni les enfants en début de cet après-midi. Les enfants ont réalisé les décorations du sapin de Noël de la place de la mairie. Un spectacle de contes leur a été proposé suivi d'un bon gouter. La Fée Cabosse, Chocolatier (2, rue Poullain Duparc à Rennes et 19, Grand Rue à Dinan) a offert de délicieux chocolats aux enfants. Nous en profitons pour le remercier.



Nous tenons à remercier les familles, venues nombreuses cette année, qui ont offert des jouets destinés au Secours Populaire.

L'année 2018 étant terminée, nous vous proposons une **Assemblée Générale le vendredi 8 février 2019** Venez nombreux.

■ MINIAC'O RETRO :

L'association Miniac'O Rétro organisera le 2ème rassemblement de véhicules anciens (voitures, motos, etc.) le 22 juin 2019, à Miniac-sous-Bécherel. Venez nombreux nous soutenir en exposant votre véhicule ou nous rendre visite dans la prairie du presbytère, à partir de 9h00.



■ ■ ■ AUTRES INFORMATIONS :

■ ELLE NOUS QUITTE :

Corinne, notre chère factrice, change de tournée. Celle du centre bourg de GUIPEL lui a été confiée par son administration. A Guipel, cela va faire des heureux.

Corinne laisse un grand vide à Miniac. Sa gentillesse, sa disponibilité, son écoute auprès de nos aînés vont nous manquer. Elle nous rappelle les tournées de nos anciens facteurs. Elle était l'« assistante sociale ».

Du fond du cœur, la population de Miniac vous dit MERCI et revenez nous vite.

« Quand vous passez par-là, venez nous dire bonjour ».

« Petit mot de Corinne Cormier » :

C'est avec beaucoup de regrets et de peine que je quitte ma tournée de factrice sur Miniac-sous-Bécherel. Les raisons de mon départ sont liées à la nouvelle organisation postale. J'ai beaucoup apprécié connaître les habitants de Miniac. Leur gentillesse, leurs taquineries et l'humour pincésans-rire de certains vont me manquer. Je tiens aussi à m'excuser auprès des personnes que j'avais l'habitude de côtoyer et à qui je n'ai pas annoncé mon départ.

Merci pour toutes ces années passées en votre compagnie, j'en garderai un très bon souvenir. Je vous souhaite à tous une très bonne année 2019.

■ ADMR :

L'association ADMR du pays de Bécherel est une petite entreprise qui emploie près de 40 salariés dont deux au secrétariat : Vanessa et Nadine.

Le personnel, qualifié, se rend au domicile pour aider, accompagner les familles, les personnes âgées et handicapées. Les services se répartissent en quatre groupes :

- garde des enfants,
- service ménage repassage,
- aide à la personne âgée et à la tenue de la maison.
- portage de repas et télé alarme confortent la santé et la sécurité des personnes.

Enfin des visites à domicile et des après-midis récréatifs sont organisés au fil de l'année pour maintenir le lien social entre tous et rompre la solitude.

L'ADMR est située à Irodouër 2, rue des Cailleuls.

Pour la contacter: 02 99 39 89 51

mail : becherel.asso@admr35.org



■ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille

Recensement en ligne possible.

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>



■ **RAPPEL CARTE D'IDENTITÉ :**

Depuis le 1er décembre 2016, les démarches de demandes de carte d'identité ont changé.

Il vous suffit de vous rendre sur le site de pré-demande et de retirer le formulaire à remplir.

En revanche, vous ne pourrez plus vous rendre dans n'importe quelle mairie pour déposer votre dossier. Vous devrez vous renseigner sur celles qui sont équipées d'un « dispositif de recueil » ou station biométrique. Il n'y aura cependant plus de commune de rattachement. Vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle mairie habilitée à prendre en charge votre dossier.

Cette nouvelle carte biométrique est gratuite et valable pendant 15 ans. En cas de vol, on vous demande de payer 25€ pour en obtenir une nouvelle. Comme pour le passeport, vous devrez donner vos empreintes digitales.



■ **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : NOUVEAU !**

Vous avez jusqu'au 30 mars pour vous inscrire sur les listes électorales et ainsi pouvoir voter aux élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai.

Les jeunes qui atteindront 18 ans la veille des élections pourront également voter.

... **NOUVEAU :**

Le **POINT ACCUEIL EMPLOI** se déplace à Miniac ! Une permanence aura lieu un lundi matin toutes les 5 semaines de 9h à 12h, à partir de mars, salle de la mairie.

■ **PERMANENCES :**

Deux permanences ont lieu sur le site de la Communauté de communes de Saint-Méen-Montauban au siège à Montauban-de-Bretagne :

• **Armée de terre** : Permanences de l'armée de terre tous les 1er et 3ème mercredi après-midi du mois dans les locaux de la Communauté

■ **DÉPOTS DE VIEUX VÊTEMENTS : LE RELAIS**

Un conteneur du service « LE RELAIS » est à votre disposition, près du conteneur à verre (terrain du Presbytère). Il reçoit dans un sac fermé :

- Les chaussures liées par deux
- Les vêtements propres et secs
- Le linge de maison
- La petite maroquinerie (sacs à main, ceintures, etc...)

LE RELAIS crée des emplois durables sur toute la France. Il donne une deuxième vie à vos textiles. Il est leader dans la collecte et le recyclage de vieux vêtements.

Que deviennent vos textiles ?

61% sont réemployés dans des boutiques

36% sont recyclés en isolants

3% sont destinés à la valorisation énergétique

Pour de plus amples renseignements : www.lerelais.org

■ **POINT ACCUEIL EMPLOI IRODOUËR - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ST MEEN-MONTAUBAN :**

- 9 rue des Cailleuls, 35850 IRODOUER
- Contact : Régine REVAULT: 02.99.39.85.11
- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 à 12 h sans rendez-vous et sur rendez-vous l'après-midi
- Courriel : pae.irodouer@stmeen-montauban.fr
- Site internet : www.stmeen-montauban.fr

• **Adiph-cap emploi** : Tous les mardis sur rendez-vous fixés par l'Adiph-Cap emploi aux personnes en suivi Cap emploi domiciliées sur le territoire.

Permanences habituelles au point accueil emploi d'Irodouer (sur rendez-vous au 02.99.39.85.11)

- **Eureka Emploi Services** (mises en situation de travail chez les particuliers et dans les collectivités) : 20 février, 20 mars

- **Mission Locale** (pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) : le mercredi et le jeudi